

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que les prestations de l'entreprise

SIRAP FRANCE

15 AVENUE DES ARTISANS
13150 TARASCON
FRANCE

ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat

Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021
relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Certificat n° :
FR101821

Version n° : 2

Affaire n° : 29597314

Date de certification originale:
08 août 2023

Date d'expiration du cycle précédent:
07 août 2026

Date d'audit de certification/recertification:
06 mai 2026

Date de début du cycle de certification:
19 mai 2026

Date d'expiration du cycle de certification:
18 mai 2029

Date de révision :
19 mai 2026

Samuel DUPRIEU - Président



Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, veuillez utiliser le QR Code.

